

din où elle prit racine, à qui appartiendrait l'arbre qui en pourrait venir, sinon au maître du jardin? Car le propriétaire du fond est naturellement aussi le propriétaire des fruits qu'il porte. Or, le Saint-Esprit, la douce colombe du Jourdain, a laissé tomber ce fruit immortel du Verbe incréé dans le jardin qui est le sein très pur de



Marie. Mais comme la sainte Vierge appartient à saint Joseph, comme l'épouse à son époux, il s'ensuit que le fruit béni de ses entrailles appartient aussi à ce saint époux.

De plus, saint Joseph a été le gardien du Fils de Dieu, il a conservé ce dépôt avec soin, il l'a soustrait à une mort